

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations

Voici les informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES AUX PARENTS	
Première communication	Commentaire sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
	Date d'envoi : 14 octobre 2016
	Modalités : <i>posté</i>
1 ^{er} bulletin	Période : du 26 août au 10 novembre 2016 (durée de l'étape) Pondération : compte pour 20 % du résultat final
	Date remise du bulletin : 17 novembre 2016
	Modalités : par les enseignants, locaux communs 17 h 00 à 20 h 00
2 ^e bulletin	Période : du 14 novembre 2016 au 10 février 2017 (durée de l'étape) Pondération : compte pour 20 % du résultat final
	Date remise bulletin: semaine du 20 février 2017
	et 9 mars 2017 (sur invitation)
Nouveau	Modalités : <i>Par courriel</i> ET
	Par les enseignants en classe avec les parents qui auront reçu une invitation (9 mars 2017)
	17 h 00 à 20 h 00
3 ^e bulletin	Période : du 13 février au 22 juin 2017 (durée de l'étape)
	Pondération : compte pour 60 % du résultat final
	Date de remise du bulletin : avant 10 juillet 2017
	Modalités : <i>posté</i>